

maritime ont participé, de concert avec la Marine royale du Canada, et aux manœuvres nationales et aux manœuvres de l'OTAN, et l'on a donné plus d'importance aux patrouilles quotidiennes et à la surveillance régulière des eaux sur les deux côtes.

Le Commandement du transport aérien a maintenu son appui à la division aérienne et à la brigade en Europe, se servant à cette fin d'avions *North Star*. Ses avions *Fairchild C-119* ont servi au transport du matériel et du personnel au Canada, ainsi qu'à l'instruction des parachutistes de l'Armée canadienne. Ces deux avions, le *North Star* et le *C-119*, ont été affectés au ravitaillement des postes météorologiques de l'Arctique.

En 1958, la 408<sup>e</sup> escadrille du Commandement du transport aérien a commencé à faire la reconnaissance des glaces pour aider les navires du ministère des Transports qui ravitaillent les postes du réseau de radar DEW. Un détachement de reconnaissance des glaces a été établi à Frobisher-Bay et a exécuté des reconnaissances quotidiennes entre le 15 juillet et le 1<sup>er</sup> novembre. En outre, la 408<sup>e</sup> escadrille a exécuté des reconnaissances courantes au-dessus de l'archipel arctique.

Au cours de l'année, l'ARC a continué d'effectuer des opérations de recherches et de sauvetage dans les régions qui relèvent du Canada. Cinquante-sept opérations majeures de recherches ont été faites, dont 37 pour des avions civils et neuf pour des avions militaires. Les embarcations marines et divers autres cas se partagent les autres. L'année compte 163 missions de secours. Pour les opérations de recherches et les opérations de secours, il a fallu 8,030 heures de vol.

**Instruction et matériel.**—Au cours de l'année terminée le 31 mars 1959, la formation du personnel navigant de l'OTAN s'est poursuivie activement. A la fin de 1958, 5,672 navigants avaient reçu leur diplôme depuis la mise à exécution du programme, en 1951. En outre, l'ARC s'est occupée de former des équipages pour répondre à ses propres besoins. Au cours de 1958-1959, 402 officiers du personnel non navigant ont suivi avec succès des cours élémentaires de spécialisation, tandis que 6,112 sous-officiers et aviateurs sont sortis des écoles de spécialisation élémentaires.

Les cadets de l'aviation enrôlés dans l'ARC ont reçu leur instruction destinée à la formation des officiers et leur entraînement élémentaire au vol à Centralia (Ont.). L'instruction élémentaire s'est donnée aux écoles d'aviation de Moose-Jaw (Sask.) et Penhold (Alb.). L'entraînement avancé sur bimoteurs s'est fait à Saskatoon (Sask.), et l'entraînement avancé sur avions à réaction, à Portage-la-Prairie, Gimli et MacDonald, au Manitoba. Les pilotes-instructeurs ont suivi des cours à Trenton (Ont.), tandis que les cours de qualification de vol aux instruments se donnaient à Saskatoon (Sask.). Les observateurs ont reçu leur formation élémentaire et avancée à Winnipeg (Man.).

Les écoles de l'ARC ont donné aux nouveaux officiers du personnel non navigant des cours réguliers sur le génie aéronautique, l'armement, le ravitaillement, les télécommunications et la direction du vol. Les unités d'instruction technique en campagne et les unités d'instruction en vue des opérations militaires ont eu largement recours aux simulateurs de vol, en ce qui concerne les programmes de formation des techniciens et du personnel navigant. Le programme d'instruction des spécialistes s'est poursuivi à toutes les unités régulières et de réserve, afin de faciliter l'accession des spécialistes à des groupes de spécialité plus avancés. Une Commission centrale d'examen a fait subir des épreuves écrites semestrielles. Les cours de langues ont été dispensés selon les besoins.

Les détails du programme d'achat d'avions en 1958 et 1959 sont exposés à la section de la Production de défense, pp. 1195-1201.

**La réserve de l'Aviation royale du Canada.**—La réserve de l'ARC se compose des éléments suivants: la réserve auxiliaire et la première réserve. Au cours de l'année, onze escadrilles de la réserve auxiliaire ont été transformées en escadrilles de transport. Ces escadrilles servent à l'instruction d'équipages de transport et sont mobilisées dans les cas de transport pressant. En outre, l'ARC maintient 17 unités médicales auxiliaires, 17 escadrilles de contrôle des aéronefs et d'alerte et huit unités de formation technique. La première réserve voit principalement à l'instruction des membres du Programme univer-